

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge - Casablanca - Tél : 05 22 20 45 45 (L.G) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Matricule : 24.64 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : DR.issi CH.ERFI Abdallah

Date de naissance : 1949

Adresse : Rue 52, maison n° 15, Ifriquiya, CASA

Tél. : 0664896489 Total des frais engagés : 2362,80 Dhs

Cachet du médecin :

Date de consultation : 08/10/2020

Nom et prénom du malade : El Khozzi LADIA Age: 61 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Hypothyroïdie + Epilepsie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

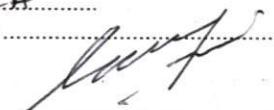
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 08/11/2020

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/10/2016	CS	—	10000	Dr. M. BOURGEOIS - CASAHLIA Médecin généraliste 1677, boulevard de l'Assomption - Casahlia Tunisie

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE LA FRATERNITE Mme. MGHABBAR RAJA 8, Bd Abdellah Semri, Hay Jawadieh Casablanca Tél: 05 22 291 330	8/11/2022	2242.80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
ctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Myriam Wahbi Zizi

Spécialiste en médecine de travail

Ancienne interne à la maternité

du CHU averroes

Electro cardio-gramme

médecine Générale

Echographie Générale



الرئاسة المركبة وهي (الزمي)

اختصاصية في طب الشغل

طبية داخلية سابقاً قسم التوليد

مستشفى ابن رشد

التخطيط الكهربائي للقلب

الطب العام

الفحص بالصدى

Casablanca, le 08/10/2020.

M. Dniex Chorfi Abdellah

673, 80



Chromo 700 mg 113.30 x 6

1) Dépétine

1 - 0 - 1

4/1 J

pol 3 mois

498, 60



83.10 x 6

2) Tenormine 100 mg

1/4 J

pol 3 mois

20.40



3) Levothyrox 25 µg

PHARMACIE DE LA FRATERNITE
Mme. MGRABBAR RAJA
6, Bd Abdellah Senhaji Hay Jawadieh
Casablanca
Tél: 05 22 291 330

1/4 J

348.00 x 3

4) Keppra 250 mg



pol 3 mois

1044, 80

1 - 0 - 1

250 mg

حي إفريقيا سعاد 2 الزنقة 55 رقم 6 (قرب صيدلية سيف الدين) - الدار البيضاء - الهاتف: 05 22 37 31 06

Cité IFRIQUIA - Souad 2 - Rue 55 - N° 6 (prés pharmacie siffe eddine) Casablanca - Tél : 05 22 37 31 06

Fax : 05 22 37 31 06 - Patente N° 37304580 - ICE 00205426400054

في حالة الاستعجال: GSM : 06 61 07 80 51



6 118001 102006
Levthyrox® 25 µg.
Comprimés sécables B/30
PPV: 6,80 DH

7862160335



6 118001 102006
Levthyrox® 25 µg.
Comprimés sécables B/30
PPV: 6,80 DH



6 118001 102006
Levthyrox® 25 µg.
Comprimés sécables B/30
PPV: 6,80 DH

7862160335

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebâa Casablanca
Depakin chrono 500mg
cp pel b30
P.P.V : 113,30 DH



6 118001 081073

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebâa Casablanca
Depakin chrono 500mg
cp pel b30
P.P.V : 113,30 DH



6 118001 081073

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebâa Casablanca
Depakin chrono 500mg
cp pel b30
P.P.V : 113,30 DH



6 118001 081073

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebâa Casablanca
DEPAKINE CHRONO 500 MG
CP PEL B30
P.P.V : 113,30 DH



6 118001 081073

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebâa Casablanca
Depakin chrono 500mg
cp pel b30
P.P.V : 113,30 DH



6 118001 081073

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebâa Casablanca
Depakin chrono 500mg
cp pel b30
P.P.V : 113,30 DH



6 118001 081073

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV: 348,00 DH



6 118001 142590

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV: 348,00 DH



6 118001 142580

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV: 348,00 DH



6 118001 142590

TENORMINE® 100 mg

83,70



Forme pharmaceutique

Comprimé pelliculé sécable

C

B

(S

C

S

C

83,70



ATTENTION !
DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MEDICAMENT

83,70



d'angine de poitrine).

- maladie du sinus (y compris bloc sino-auriculaire).

- bradycardie importante (< 45-50 battements par minute), (ralentissement du rythme cardiaque).

83,70



83,70



83,70



pures et en monothérapie), (variété de crises